

SEANCE DU LUNDI 20 MAI 2019 à 18 H 30

ORDRE DU JOUR

1. FINANCES

- Opération de logements sociaux Résidence « L'Airial » - Garantie d'emprunt à Habitat Sud Atlantic
- Budget Principal – Décision modificative n°1
- Budget annexe Projet de Ville – Décision modificative n°1
- Budget annexe Assainissement – Décision modificative n° 1
- Attribution d'indemnités au Trésorier Principal
- Subventions aux associations
- Subvention à Art Décom
- Subvention au Théâtre en Herbe

2. URBANISME

- Lac d'Yrieux – Validation d'un périmètre autorisé et de son extension au profit du Conservatoire du Littoral

3. QUESTIONS DIVERSES

- Décisions

* Construction de 2 courts de tennis couverts : marché attribué à l'ATELIER ARCAD, maître d'œuvre, pour une estimation prévisionnelle des travaux de 600 000 € HT avec un taux de rémunération fixé à 5.83 % soit un forfait provisoire de rémunération de 35 000.00 € HT

* Installation d'un bâtiment modulaire Stade Giffard : attribution du marché travaux Lot n°1 démolition terrassement à la SAS G.PINAQUY pour 27 408.38 € HT et lot n°2 bâtiment modulaire à CONSTRUCTIONS DASSE pour 83 000 € HT

* Création d'un poste de refoulement Eaux Usées « Mirande et Les Fougères » : attribution du marché de travaux à l'entreprise SEIHE pour un montant de 31 295 € HT